

La crise de l'air à Rouyn-Noranda

**Sans règlement satisfaisant, la question de l'arsenic dans l'air ambiant
demeurera hypervive**

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique
sur le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle
de Glencore pour la Fonderie Horne

53-54

Québec, Qc

20 octobre 2022,

Le fait de présenter la crise comme le produit d'une politique a attiré l'attention non seulement sur ce qui s'est passé, mais aussi sur la manière dont cela s'est passé, sur le contexte dans lequel des décisions cruciales concernant l'approvisionnement en eau, le traitement de l'eau et l'infrastructure de Flint ont été prises et, finalement, sur la question de la démocratie². (*Flint fights back*, Pauli, 2019, p. 33).

Dans *Flint fights back* (2019), un livre incontournable pour qui s'intéresse aux « histoires vraies » de mobilisations citoyennes et de gestion du risque par l'adaptation (qui transfère aux individus une part importante de la gestion des problèmes de contamination environnementale), le chercheur Benjamin J. Pauli raconte la crise de l'eau dans laquelle des familles de Flint, au Michigan, ont été plongées. Il met notamment en lumière l'arrogance épistémologique des autorités (« Il n'y a pas lieu de s'alarmer », p. 52) et le rapport émancipé aux discours officiels des résident.e.s devant les problèmes de santé dont ils faisaient l'expérience et la mécanique de la justice distributive (qui consiste à répartir les bénéfices et les atteintes en fonction des identités et des statuts socioéconomiques). Il explore les ressorts de cette controverse environnementale et sanitaire dans le fin détail. Entre autres, on y apprend que des résidents ont rendu compte de la situation dans laquelle ils se sont retrouvés par l'expression « poisoned by policy » (p. 32).

À Rouyn-Noranda, dans le quartier Notre-Dame, des impacts des activités de la Fonderie Horne sur le corps des citoyen.ne.s sont précisément identifiés (par exemple, la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue a révélé que le taux d'arsenic dans les ongles des enfants du quartier est en moyenne 3,7 fois plus élevé que celui des enfants d'un groupe témoin).

De nombreux groupes concernés soulignent le caractère inacceptable de l'exposition des résidents à l'arsenic et à d'autres substances (voir les mémoires déposés dans le cadre de cette consultation mais aussi de nombreuses lettres et textes publiés dans les médias; entre autres, *Le Citoyen*, 2022)

Depuis 50 ans, des domaines de connaissances, des programmes de recherche et des livres ont documenté les risques (et les incertitudes) technoscientifiques, sanitaires et environnementaux ainsi que les modes de gouvernance des dangers posés par les activités industrielles en milieu

² *Framing the crisis as a product of policy brought attention not just to what happened but to how it happened, to the context in which critical decisions about Flint's water supply, water treatment, and water infrastructure were made, and, ultimately, to the question of democracy.*

habité. Des données scientifiques ont été produites, des outils et des modèles théoriques ont été conceptualisés et des cas de contamination ont été finement documentés. Des collègues ont même travaillé sur l'enseignement (ou la didactisation) de ce type de questions socialement hypervives (pour un aperçu de ces travaux fondamentaux, voir Legardez, 2017).

Autrement dit, la situation à laquelle le gouvernement est confronté n'a rien d'inédit : ce n'est pas une situation orpheline qui justifierait une gouvernance approximative ou éventuellement regrettable pour la population concernée. Le quartier Notre-Dame peut, au moment d'écrire ces lignes, être considéré comme une zone sacrificielle (voir l'ouvrage *Sacrifice zones* de Steve Lerner, 2010). Dit autrement, encore, ce que les résidents de ce quartier vivent constitue un cas d'injustice environnementale et sanitaire qui exige un redressement *au plus vite*.

À Rouyn-Noranda comme en d'autres endroits du Québec, deux dispositifs³ s'opposent. Qualifions-les de citoyen et d'industriel, pour les besoins de cette consultation publique qui a pour objectif d'éclairer le gouvernement dans sa réflexion. Ces dispositifs entretiennent des visions divergentes, voire incommensurables, de la légitimité de l'ire citoyenne et de l'urgence de serrer la vis à l'industrie en lui imposant une limite de concentration annuelle d'arsenic ambiant de 3 ng/m³ (soit la norme québécoise).

La situation vécue à Rouyn-Noranda constitue une montée en puissance des préoccupations relativement à la qualité de l'air, de l'eau et des sols. On assiste à une mobilisation similaire à Québec depuis l'épisode de poussière rouge d'octobre 2012 (Pouliot, 2015). Une lettre rédigée par des parents des quartiers centraux de la ville de Québec (Arseneau, Caron, Ferland, Poirier, Vallée, 2 juillet, 2022) à l'intention des parents du quartier Notre-Dame met d'ailleurs en exergue des liens qui s'établissent entre des groupes concernés sur le temps long des controverses.

En 2022, il est inacceptable de mettre de l'avant une biopolitique des populations qui maintient le développement et la croissance économique via une activité industrielle conférant aux résident.e.s du quartier Notre-Dame une identité subalterne. On peut aussi douter de la stratégie de report de responsabilités sur les citoyen.ne.s; leur demander de décider des solutions à privilégier impactera inévitablement le climat social (Batellier et Maillé, 2017).

Une volonté politique est nécessaire pour tenir compte de l'histoire du dernier siècle (Boudia et Jas, 2015), des recherches en santé environnementale et du travail d'intéressement mené notamment par les médecins de Rouyn-Noranda (voir le mémoire soumis par le comité IMPACTE).

Les causes de la présence de substances dans l'air à Rouyn-Noranda ne sont pas naturelles. Elles sont politiques et industrielles (Jarrige et Le Roux, 2017). Elles sont marquées par des rapports de forces asymétriques, des inerties politiques et des prises de consciences collectives. Pour cette raison, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a la responsabilité de contraindre les industriels à agir au-delà du discours, à réduire les

³ Foucault décrit la notion de dispositif dans ces mots : Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments (<http://1libertaire.free.fr/MFoucault158.html>).

émissions de contaminants. Le temps où l'on pouvait affirmer sans tousoter que la nature et les corps sont capables d'absorber sans effet une quantité quotidienne substantielle d'arsenic ou d'autres métaux lourds est révolu.

À Flint, écrit Pauli, certains résidents se sont tournés vers d'autres sources d'eau dès qu'ils ont senti que l'eau du robinet s'était dégradée (p. 132). Évidemment, à Rouyn-Noranda, la respiration d'un air ambiant alternatif n'est pas une option.

Rouyn-Noranda est à un tournant historique (Ville de Rouyn-Noranda, 2022). Il faut que la gestion de la crise de l'air passe à l'histoire, et ce, parce que le gouvernement aura fait respecter les normes en vigueur et aura assuré un suivi serré des émissions de contaminants, de la qualité de l'air, de l'eau et des sols ainsi que de la santé des citoyen.ne.s.

Ainsi, et concrètement, le ministère doit trancher en faveur des recommandations de la ville de Rouyn-Noranda, des médecins de Rouyn-Noranda et des regroupements représentant les citoyen.ne.s du quartier Notre-Dame.

Références

Alain Legardez (2017). Propositions pour une modélisation des processus de didactisation sur des Questions Socialement Vives. *Sisyphus*, 2017. Disponible : <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01794120/document> (voir la section intitulée Vers une didactique des questions hypervives)

Benjamin J. Pauli (2019). *Flint fights back, Environmental justice and democracy in the Flint Water Crisis*. MIT Press.

Chantal Pouliot (1995). *Quand les citoyen.ne.s soulèvent la poussière, la controverse autour de la poussière métallique à Limoilou*. Carte blanche. Disponible : <https://lel.crires.ulaval.ca/>

François Jarrige et Thomas Le Roux (2017). *La contamination du monde, une histoire des pollutions à l'âge industriel*. Seuil.

Isabelle Arseneau, Mathieu Caron, Patrick Ferland, Raymond Poirier et Jean-François Vallée (2022). Lettre de soutien aux parents du quartier Notre-Dame. *Le Soleil*, 2 juillet.

Le Citoyen (auteur inconnu) (2022). Arsenic à R-N, la colère noire des citoyens. *Le Citoyen*, 11 juillet. Disponible : <https://www.lecitoyenvaldoramos.com/article/2022/07/11/arsenic-a-r-n-%E2%80%AF-la-colere-noire-des-citoyens>

Marie-Pier Lemieux et Clodel Naud-Bellavance (appuyé par le comité IMPACTE) (2022). *Qualité de l'air à Rouyn-Noranda, enjeux sur la santé*. Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne. 8 octobre.

Pierre Batellier et Marie-Ève Maillé (2017). *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*. Écosociété.

Soraya Boudia et Nathalie Jas (2015). Gouverner dans un monde contaminé. Les risques techniques, sanitaires et environnementaux (chapitre 18). Dans *Histoire des sciences et des savoirs*, dirigé par Dominique Pestre. Seuil.

Steve Lerner (2011). *Sacrifice Zones, the front lines of toxic chemical exposure*. MIT Press.

Ville de Rouyn-Noranda (2022). *Mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne*. 19 octobre.